

ÉDITO



Roger LARGAUD
Maire de Sainte-Néomaye

L'actualité est liée à la crise énergétique, les hausses sont parfois fulgurantes pour le carburant, le gaz, l'électricité et même le bois pelet. Même si l'État est intervenu pour limiter la hausse de ces énergies au profit des particuliers à hauteur de 15%, cela aura un impact significatif sur votre budget familial. Il en est donc de même pour notre commune sauf que les collectivités ne bénéficient pas, elles, de ces limitations de l'État.

Le bilan est malheureusement sans appel, le coût annuel de l'énergie pour notre commune était de 50 000 €. Il est passé à 95 000 € cette année et le coût prévisionnel pour 2023 est de 200 000 €.

Dès le début d'année nous avons pris des décisions afin de limiter au maximum ces dépenses, elles ont ou auront un impact pour votre quotidien, je compte sur votre compréhension.

L'éclairage public a été suspendu du 10 avril au 10 septembre et fait l'objet dorénavant de nouveaux réglages mise en route à 6h30 extinction au lever du jour et mise en route à la tombée de la nuit et extinction à 21h (au lieu de 23h).

A la mise en route des chaufferies la température de consigne de tous nos bâtiments sera de 19° (20° pour la micro-crèche) sauf pour le chauffage du gymnase où nous ne pouvons le maintenir, à regrets.

Nous profitons de ce bulletin pour vous présenter nos actions en faveur de notre environnement qui nous ont permis d'obtenir plusieurs labels et reconnaissance.

L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ nous a remis le label **TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE**. **TERRITOIRE BIO ENGAGÉ** décerné pour notre cantine par **INTERBIO** et la **RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE**. **TERRE SAINE** nous a été décerné par le ministère de la Transition Écologique.



Depuis 18 mois, nous travaillons en concertation avec le CRER (Centre Régional des Économies d'Énergie) dans l'objectif d'optimiser nos consommations énergétiques, tant sur nos bâtiments que sur l'éclairage public. (c'est un partenariat avec la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre).

A l'issue de ce travail, nos principaux bâtiments récemment rénovés obtiennent une excellente note, la salle des fêtes, la mairie sont aux normes BBC+ avec pompe à chaleur et VMC double-flux. Néanmoins nous pouvons encore optimiser les réglages de fonctionnement de ces équipements, ce qui a été réalisé aussitôt.

La maison de la petite enfance (micro-crèche, les Titounets et Relais Petite Enfance construite il y a 10 ans est également BBC+ avec pompe à chaleur et VMC double-flux, ces équipements ont également fait l'objet de réglages plus précis. Le groupe scolaire nécessitera une étude complémentaire pour optimiser son mode de chauffage.

Nous menons une étude avec le CRER afin de savoir s'il est possible de faire installer des panneaux photovoltaïques sur les toits de l'école avec autoconsommation de l'énergie produite. Il est aussi envisagé de créer des ombrières photovoltaïques, sur le parking de l'école en partenariat avec SEOLIS.

LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public les lundis et les mercredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, les vendredis de 9 h à 12 h.

Monsieur le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

05 49 25 57 13 ou accueil.mairie@sainte-neomaye.fr
<https://www.facebook.com/sainteneomaye.commune>
www.sainte-neomaye.fr



TOUS ECORESPONSABLES



LES CHAUFFERIES

Par l'augmentation très importante des coûts énergétiques, c'est le poste qui fait l'actualité aujourd'hui pour nous tous. Côté énergie, nous avons supprimé toutes nos chaufferies émettrices de CO2 (fuel) lors de la rénovation de nos bâtiments ; ils sont désormais équipés avec PAC et VMC double flux.

Par souci d'économie d'énergie nous avons décidé la fermeture du chauffage à la salle de sport qui apportait, certes, un confort aux usagers mais qui était fortement consommateur d'énergie (environ 20% de la consommation de la commune).

CONTRATS DE MAINTENANCE DES CHAUFFERIES

Avec l'aide du CRER nous avons optimisé les fonctionnements de nos chaufferies. Nos pompes à chaleur et VMC double-flux sont dotées d'horloges et de gestionnaires d'énergie qui permettent des réglages très fins permettant de limiter les consommations énergétiques.

CANTINE SCOLAIRE

Depuis 2020, la cantine scolaire de vos enfants est labélisée "territoire bio engagé".

Depuis 2011 nous privilégions les produits locaux et bio (selon les années entre 150 à 190 couverts/jour).

Nos produits laitiers (yaourts, fromage blanc, certains fromages), les viandes (porc, veau, boeuf, volailles) et la plupart des légumes sont 100 % bio et de producteurs locaux (Sainte-Néomaye, La Crèche, Azay-le-Brûlé, Chizé, Secondigny, Airvault). Nous entretenons avec ces producteurs une relation directe et adaptons nos menus à leurs productions.

Par exemple, dernièrement, le jardin d'insertion de La Crèche nous a livré 7 kg de haricots verts bios cueillis et équeutés du matin pour le repas du midi.

Nous avons toujours une cuisine préparée sur place par nos cantinières, grâce à l'investissement de Martine Fauchereau et Véronique Jasmin ; avec un matériel moderne qui permet la cuisson lente de nuit.



Programme européen à destination des écoles

SMC RÉDUCTION DES DÉCHETS

Le SMC en partenariat avec la Commune a proposé, à l'école, un spectacle "la recyclerie musicale" qui a eu lieu le mardi 23 novembre 2021 à la salle des fêtes de Sainte-Néomaye.

Les enseignants ont vraiment été enchantés de la prestation proposée aux élèves des classes de l'élémentaire par "Les recycleurs de sons".

Ce spectacle d'une grande qualité a été très apprécié : les échanges, les réflexions et la poésie amenés par "Les recycleurs de sons" (drôles, touchants et éclairés) vont enrichir nos pensées d'éco citoyens.

Le gaspillage alimentaire fait l'objet de travail pédagogique et nous obtenons d'excellents résultats. La cantine dispose d'un petit jardin et gère son propre compost.

Dans le cadre de notre projet "nature et transition" nous avons demandé au CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) d'intervenir à l'école et à la cantine sur ce thème et avons pu participer à l'opération "Zéro déchet à la cantine" avec l'intervention de Marion Escalle.

Un grand merci à nos cantinières, Martine Fauchereau et Véronique Jasmin.

La conclusion du rapport est "résultats très encourageants" : en effet les restes représentent entre 15 g et 36 g par assiette selon les repas, en moyenne nationale dans la restauration scolaire les restes sont de 70g.

DÉFI



UN DÉFI POUR MA COMMUNE

Une année scolaire d'accompagnement pour identifier et diminuer le gaspillage alimentaire dans votre école, puis dans vos maisons.

Une pédagogie de projet à mettre en place autour d'une équipe regroupant cantiniers, personnels de service, élèves, enseignants, familles et élus.

Marion ESCALLE,
éducatrice à
l'environnement au CPIE
de Gâtine poitevine
05 49 69 01 44
marion@cpie79.fr



Retrouvez toutes nos sorties et animations sur notre site internet www.cpie79.fr ou sur notre facebook.



UNE RÉSERVE FAUNE ET FLORE

PROJET NATURE ET TRANSITION

Soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine, nous menons le projet "nature et transition" depuis 3 ans avec 4 associations environnementales, DSNE (Deux-Sèvres Nature Environnement), Prom'haies, le GODS (Groupement Ornithologique des Deux-Sèvres) et le CPIE (Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement).

Nous avons classé cet espace "réserve faune et flore"; il sera destiné aux visites d'observation et à l'accueil pédagogique de l'école et du centre de loisirs. Il ne sera pas autorisé au pique-nique afin de préserver la tranquillité de la faune.

AMÉNAGEMENT SUITE À L'ACQUISITION DE TERRAINS

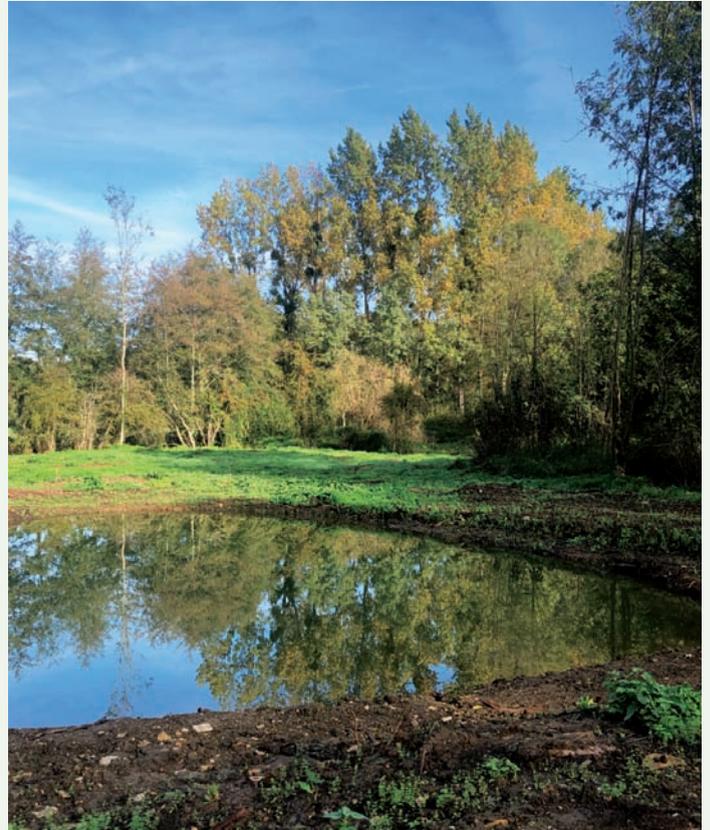
A partir du chemin à gauche du Pont Neuf en direction du Pont de Bressuire, cet espace vient d'être classé "réserve faune et flore".

La loutre y est présente. Nous y installerons nos 3 ruches. Nous avons également restauré les fossés de ce pré et la mare au centre du terrain.

Une convention a été signée avec la société SFPEM (Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères), afin de protéger la loutre, dont l'espèce a été identifiée sur ces terrains.

En 2023 nous espérons pouvoir mettre en oeuvre une frayère en partenariat avec le SMC (Syndicat Mixte à la Carte) qui assure la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux et Prévention des Inondations).

Les ruches sont déjà installées.



PLANTATIONS DE HAIES

La commune, sensible à l'intérêt de la haie et des espaces boisés travaille depuis de nombreuses années avec l'association Prom'haies. Ces espaces participent à la défense de la biodiversité, servent de refuge à la faune, de protection contre l'érosion des terrains et de brise vent.

En début de cette année, une vingtaine de citoyens nous a rejoint pour participer à une plantation de 800 m de différentes espèces d'arbres et d'arbustes le long de la route de la Chesnaye et d'Aiript.

Nous avons planté l'an dernier notre premier verger communal, aux Fontenelles. C'est une haie de 200 mètres qui a été réalisée avec un verger communal de 21 arbres fruitiers, 4 pommiers, 3 poiriers, 4 pruniers, 3 cerisiers, 2 cognassiers, 1 néflier, 3 amandiers.

Malgré la sécheresse de cet été, ces arbres ont bien résisté. De nouveaux fruitiers seront plantés fin 2022.

Une prochaine plantation participative sera organisée en décembre prochain.



PRÉSENCE D'ESPÈCES PROTÉGÉES

ENTRETIEN DE LA MARE AUX OUCHES

Nous entretenons la mare "aux ouches" afin de préserver la présence du petit crapaud sonneur à ventre jaune, espèce protégée et très rare en Deux-Sèvres.

Présence de la mulette au Pont Neuf-espèce qui marque la présence d'une bonne qualité de l'eau.

De nombreux spécimens ont été trouvés, plutôt dans les profondeurs de la Sèvre et de nombreuses coquilles vides sur le lit.

L'ensemble de ces actions se font en partenariat avec la Fédération de Chasseurs, la Fédération de Pêche, la chambre d'agriculture, l'association DSNE (Deux-Sèvre Nature Environnement), l'association Prom'Haies, le CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) et les enseignants de notre groupe scolaire.



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DE LA VOIRIE

Votre commune a obtenu le label terre saine 4 papillons depuis 2008 ; nous n'utilisons aucun pesticide y compris au stade et au cimetière. Selon les périodes et les zones, les agents techniques utilisent différentes pratiques, la fauche tardive ou le mulching. Toutes les tailles de buissons et arbres sont récupérées et broyées pour être utilisées en paillage des massifs.

ÉCONOMIE D'EAU

Les plantations décoratives sont exclusivement composées de plantes vivaces qui ne nécessitent pas d'arrosage.

Les plantations de jeunes arbres peuvent être arrosées ponctuellement grâce à la réserve d'eau de pluie qui a été réalisée sous l'atelier municipal lors de sa construction.

L'entretien de l'ensemble de nos bâtiments, école, cantine, mairie, micro-crèche, salle des fêtes est réalisé avec des produits d'entretien labellisés EcoCert. Fermelement engagée dans la protection de son environnement, la Commune de Sainte-Néomaye a cessé toute utilisation de pesticides dès 2003. La Commune a ainsi obtenu le label "Terre Saine" dès sa création par la Région en 2007, avec directement 3 papillons. Nous avons la mention complémentaire 4 papillons depuis 8 ans (0 traitement y compris cimetière et stade). Ce label est devenu national, il nous a été confirmé son attribution début 2020 ; du Ministère de la Transition Ecologique. Pour nos terrains enherbés nous pratiquons, selon les zones et le temps, le mulching (y compris sur le stade).



UNE ACTION DU CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR

RAMASSAGE DES DÉCHETS AVEC LE CMJ

23,1 kgs de déchets ramassés en 2h00 : canettes, bouteilles, mégots, grille de barbecue, enjoliveur, carter de tondeuse, etc...

Sachant que Bastien Desgropes fait également ce travail régulièrement et que lui aussi collecte plus d'une grande poche de déchets à chaque fois.

Un grand merci aux enfants du Conseil Municipal Junior, d'avoir organisé cette action, et aux enfants et parents qui y ont participé.

En espérant que chaque citoyen prenne le temps de déposer ses déchets dans une poubelle !

Un grand merci aux participants pour leurs aides !

Conseil Municipal des Jeunes



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis 2010, nous changeons les lampes pour passer progressivement en LEDs. Cette année, ce sont les lampadaires de la route de La Crèche et le quartier Fonraimier qui ont été équipés. A terme, l'ensemble du parc existant passera en LEDs. L'an dernier, ce sont les projecteurs du stade qui ont été passés en LEDs. Deux zones ont été créées en solaire, à La Chesnaye et autour de l'aire de jeux pour les enfants près de la salle des fêtes.

NOUVEAUX HORAIRES POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour économiser l'énergie, comme cela a été cet été, il sera complètement arrêté chaque année du 10 mai au 10 septembre. Le reste de l'année les horaires seront réduits allumage à 6h30 extinction au lever du jour et allumage à la tombée de la nuit et extinction à 21h. Pour le reste du parc d'éclairage, la commune poursuit le passage en LEDs.

Cette année c'est la route de La Crèche et Fonraimier qui sont équipés pour un coût de 39 000 € pour 59 lampes. Nous avons pu obtenir du SIEDS une subvention de 20 000 €. Cela générera environ 50 % d'économie d'énergie, ce qui n'est pas négligeable dans le contexte actuel.

GESTION DES EAUX PLUVIALES

Les eaux pluviales des lotissements sont infiltrées dans des noues afin d'éviter le ruissellement et de permettre l'infiltration dans la nappe phréatique.

Nous disposons de deux importants bassins d'infiltration des eaux pluviales. Le premier a été installé sous la place du champ de foire et le second rue basse. Ces deux bassins collectent une part importante des eaux pluviales du bourg, évitant les dégradations lors d'orage.



DES TRAVAUX NÉCESSAIRES



PONT NEUF

Nous avons fait réaliser un premier contrôle en début d'année qui concluait à la nécessité d'une expertise subaquatique que nous avons fait réaliser en juillet.

Au terme de cette expertise, la structure du pont est fragilisée et nécessite des travaux importants sur les voûtes et les piles.

Le passage régulier (malgré l'interdiction -3,5T) de quelques poids lourds et tracteurs n'arrange pas les choses, malgré nos multiples courriers aux automobilistes bravant cette interdiction liée au code de la route.

Nous sommes donc contraints d'effectuer des travaux de renforcement des voûtes et des piles qui coûtera à la Commune la somme de 133 000 €.

Compte tenu du passage de véhicules lourds malgré l'interdiction nous installerons une barrière de limitation de hauteur interdisant le passage de ces véhicules.

Les lotissements communaux "les jardins des fontenelles" et "le clos des terriers" arrivent à leurs termes. Nous venons d'acquérir, comme cela était prévu dans notre plan de développement, la parcelle jouxtant "le clos des terriers".

Les premières études sont en cours, il faudra 18 mois à 2 ans avant que les premières constructions ne voient le jour.



FERMETURE DE LA PASSERELLE DU GRAND MOULIN

Elle marque la limite entre notre commune et celle de La Crèche. L'an dernier la commune avait commandé une expertise de l'état de la passerelle, les préconisations et un planning de travaux étaient détaillés par l'expert.

Cela avait conduit Mr le Maire à prendre un arrêté maintenant le passage mais le limitant à 1 personne à la fois. Les travaux nécessaires n'ont pu se réaliser faute d'accord avec les anciens propriétaires.

Le nouveau propriétaire a demandé une contre expertise et à sa réception, a décidé, de fermer le passage.

A ce jour, le propriétaire a donné son accord pour vendre la parcelle (euro symbolique) ; il reste les formalités et l'engagement des travaux estimés à 40 000 € HT.

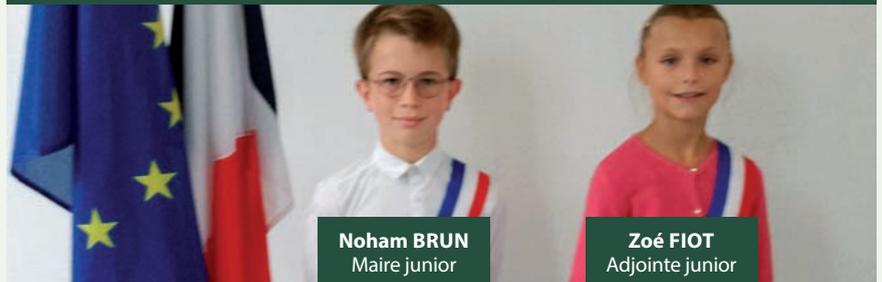
MANIFESTATIONS OFFICIELLES

DÉPART EN RETRAITE DE SYLVIE GUERRERO

En poste depuis 6 ans, après une longue carrière à la CAN, Sylvie Guerrero a fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui souhaitons une longue et belle retraite.



LE CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR



Noham BRUN
Maire junior

Zoé FIOT
Adjointe junior



1^{er} plan : Théo ROULLET, Baptiste PIED, Louis MARION-VOURCH, Ethan AIGNAN FRADET, Inaya AIRAULT, Zoé FIOT, Camille MARACHE
2^e plan : Noham BRUN, Noah CHEVALIER, Mathis PROUST, Ethan HILARY, Enzo FOSSET, Noah DECROU, Lilou-Anne BLAIRET-CERISIER



STATION TRAIL NIORT-MARAIS-POITEVIN

En partenariat avec la Communauté de Communes, l'office de tourisme du Haut Val-de-Sèvre et l'office de tourisme Niort/Marais Poitevin, nous avons obtenu le label "station trail Niort-Marais-Poitevin".

Cela apportera encore plus de visibilité à nos chemins et fera venir des touristes de Niort.

BALL TRAP CLUB

Le Ball Trap Club de Sainte-Néomaye.

Le Président Patrick Guyonnet et son équipe vous accueillent sur le stand tous les samedis à partir de 14h30.

Le club fête ses 30 ans cette année, il est reconnu pour ses résultats sportifs nationaux et internationaux, ainsi que pour l'organisation de compétitions nationales.

Il est régulièrement représenté par des membres de l'équipe de France.

06 14 03 19 19



MANIFESTATIONS

06 JANVIER INVITATION À LA CÉRÉMONIE DES VOEUX

Après 2 éditions virtuelles, nous sommes heureux de vous inviter à la salle des fêtes vendredi 06 janvier à 19h pour la traditionnelle cérémonie des voeux. Ce sera l'occasion de vous présenter nos projets pour 2023 en partageant un buffet convivial. En attendant de vous retrouver, nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

21 JANVIER

Concert de la Patte d'oie.
(programme en cours)

25 FÉVRIER

Boum du conseil des jeunes.

18 MARS

Concert de la patte d'oie.
(musiques irlandaises Molly Mallone)

01 AVRIL

Chasse aux trésors de la nature du Conseil Municipal des Jeunes avec le Groupement Ornithologique des Deux-Sèvres.

02 AVRIL

Fleurs et jardins - Troc'plantes avec marché de producteurs à la salle des fêtes.

29 ET 30 AVRIL

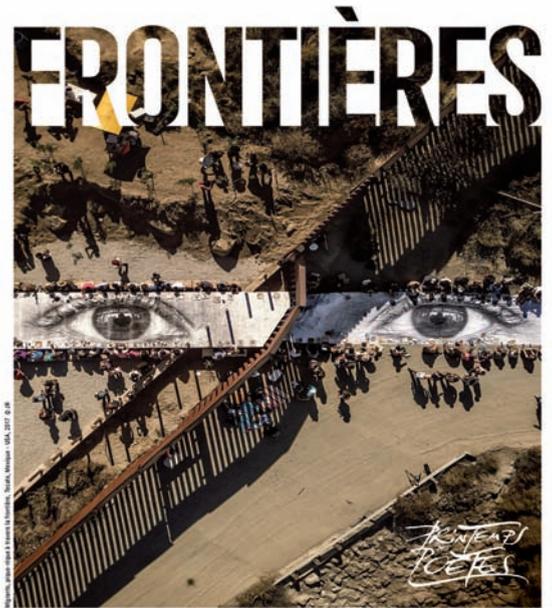
Théâtre de la Patte d'oie.

21 JUIN

Fête de la musique.

DIMANCHE 19 MARS

Printemps des poètes, à la salle des fêtes, sous la conduite de Jocelyne Germanaz : "Les frontières ne sont pas des barrières".



25^e PRINTEMPS DES POÈTES 11-27 MARS 2023

création : belzic.com - Dépôt légal au numéro - Directeur de la publication Roger Langeaud, Maire

SAISON CULTURELLE DE LA SALLE DE CONCERT LE TEMPLE

20H
ATRISMA

25
MAR.



21H30
ULTRA LIGHT BLAZER

19h Ouverture des portes - 11€. Gratuit moins de 18 ans - Restauration et bar sur place

SALLE LE TEMPLE
RUE DE LA MAIRIE - SAINTÉ-NEOMAYE

13
MAI

scènes
alternatives

19h Ouverture des portes - Prix libre - Restauration et bar sur place

SALLE LE TEMPLE
RUE DE LA MAIRIE - SAINTÉ-NEOMAYE

- APE ape.ste.neomaye@gmail.com • ASSNR contactassnr@gmail.com • BALL TRAP patrick-guyonnet@orange.fr
- FLEUR ET JARDIN fleurs.jardins@orange.fr • LA PATTE D'OIE proust.magali@gmail.com
- GROUPEMENT JEUNES LA CRÈCHE SAINTE-NÉOMAYE ROMANS gjvallees2sevres@gmail.com
- LES TITOUNETS titounets@hotmail.fr • MAM STRAM GRAM 09 87 02 18 83 mamstramgram79260@yahoo.fr
- SAINTE-NÉOMAYE BADMINTON snbad79@gmail.com • VITAL'Gym gymvolontaire-079113@epgv.fr
- DANSE (JAZZ, MODERNE, CONTEMPORAIN) carole.rm@icloud.com • LES SOURIS VERTES sourisvertes12@orange.fr

